

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 Septembre 2019

A l'assemblée générale de la société FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société **FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS** relatifs à l'exercice clos le **30 Septembre 2019**, établis en milliers d'euros, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

- **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

- **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) N°537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

3. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS – POINTS CLES DE L'AUDIT

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.

Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

- **Evaluation des goodwill**

Risques identifiés

Dans le cadre de son développement, le groupe a été amené à réaliser des opérations de croissance externe et de ce fait à reconnaître des goodwill en consolidation. Dans les comptes consolidés clos au 30 septembre 2019, les goodwill comptabilisés s'avèrent significatifs.

Tels que décrits dans la note 3.6.3.D « goodwill » de l'annexe aux comptes consolidés, « ils représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres consolidés et la quote-part correspondante dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables des sociétés acquises lors de la prise de contrôle.

Conformément aux normes IFRS3 et IAS36, les goodwill ne sont plus amortis et font l'objet de tests de dépréciation annuels au niveau de chaque unité génératrice de trésorerie ».

A la clôture de chaque exercice, la direction s'assure, par le biais de tests de dépréciation réalisés au niveau de chaque unité génératrice de trésorerie, que la valeur comptable de ces goodwill ne présente pas de risque de perte de valeur.

Des facteurs internes, tels que les décisions stratégiques prises ou des facteurs externes tels que l'évolution des environnements économiques, dans lesquels évoluent les activités identifiées, sont susceptibles d'affecter les rendements attendus.

Ces évolutions nécessitent une approche critique sur la pertinence des hypothèses retenues par la direction pour la détermination de ces valeurs ainsi que sur le caractère raisonnable et cohérent des paramètres de calculs. Nous avons considéré qu'il s'agit là d'un point clé de l'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Nous avons examiné la conformité de la méthodologie appliquée par le groupe en fonction des normes en vigueur.

Nous avons également effectué un examen critique des modalités de mise en œuvre de cette méthodologie et nous avons notamment apprécié :

- le caractère raisonnable des projections de flux de trésorerie par rapport aux environnements économiques et financiers dans lesquels les activités testées opèrent ;
- la cohérence de ces projections de flux de trésorerie avec les estimations opérationnelles de la direction ;
- la cohérence du taux d'actualisation retenu ;
- l'analyse de la sensibilité de la valeur des goodwill faite par la direction en fonction des variations des principales hypothèses retenues.

Nous avons contrôlé que les notes 3.6.3.D « goodwill » et 5.1 Note 1 « Immobilisations incorporelles et goodwill » dispensaient une information financière appropriée dans l'annexe comptable aux comptes consolidés.

4. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe données dans le rapport sur la gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

5. INFORMATIONS RESULTANT D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

- ***Désignation des Commissaires aux comptes***

Nous avons été nommés Commissaires aux comptes de la société **FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS** par l'assemblée générale du 31 mars 1994 pour le Cabinet **BOREL ET ASSOCIES** et pour le Cabinet **ESCOFFIER**.

Au 30 septembre 2019, le Cabinet **BOREL ET ASSOCIES** et le Cabinet **ESCOFFIER** étaient dans la 26^{ème} année de leur mission sans interruption. Les titres de la société étaient déjà admis aux négociations sur un marché réglementé lors de leurs prises de fonction.

6. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Conseil d'administration.

7. RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDES

- ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

- **Rapport au comité d'audit**

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

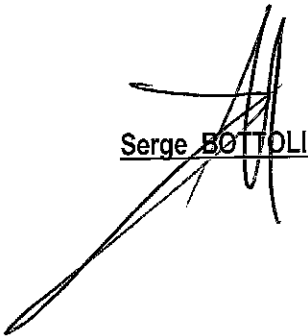
Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) N°537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du Code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Lyon et Villeurbanne, le 31 Janvier 2020

Les Commissaires aux Comptes inscrits

Cabinet ESCOFFIER



Serge BOTTOLI

Cabinet BOREL et ASSOCIES



Olivier DURAND

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS

3.1 : BILAN CONSOLIDÉ (en Milliers d'€uros)

ACTIF	Notes	30/09/2019			30/09/2018	30/09/2017
		Brut	Amort. et dépréciat.	Net	Net	Net
ACTIFS NON COURANTS						
Immobilisations incorporelles	1	66 359	3 909	62 450	62 731	62 950
Immobilisations corporelles	2	12 581	9 518	3 063	3 725	4 240
Actifs financiers	3 & 13	3 201	17	3 184	3 088	3 006
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		82 141	13 444	68 697	69 544	70 196
ACTIFS COURANTS						
Stocks et en cours	4	13 818	1 283	12 535	12 208	11 258
Clients et autres débiteurs	5	47 330	895	46 435	42 982	41 210
Trésorerie et équivalents de trésorerie		1 062	-	1 062	1 427	1 782
TOTAL ACTIFS COURANTS		62 210	2 178	60 032	56 617	54 250
TOTAL ACTIF		144 351	15 622	128 729	126 161	124 446

3.1 : BILAN CONSOLIDÉ (en Milliers d'€uros)

PASSIF	Notes	Avant répartition		
		30/09/2019	30/09/2018	30/09/2017
CAPITAUX PROPRES				
Capital	7	22 000	22 000	22 000
Réserves consolidées		49 331	51 430	52 339
Résultat net - Part groupe		1 685	1 405	2 100
Capitaux propres - Part du Groupe		73 016	74 835	76 439
Participation ne donnant pas le contrôle		-	-	-
Capitaux propres consolidés		73 016	74 835	76 439
Provisions pour risques et charges	9	2 972	3 293	2 986
PASSIFS NON COURANTS				
Passif d'Impôts différés	8	301	337	330
Passifs financiers long terme	10 & 13	1 375	1 788	2 196
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		1 676	2 125	2 526
PASSIFS COURANTS				
Passifs financiers court terme	10	1 576	1 511	1 726
Dettes fournisseurs et autres dettes	11	49 489	44 397	40 769
Dettes sur immobilisations	12	-	-	-
TOTAL PASSIFS COURANTS		51 065	45 908	42 495
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		128 729	126 161	124 446

3.2 : COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ (en Milliers d'€uros)

	Notes	30/09/2019	30/09/2018	30/09/2017
CHIFFRE D'AFFAIRES	14 & 15	193 228	187 456	180 635
Autres produits de l'activité		-	-	-
Achats consommés		- 122 680	- 121 011	- 114 632
Charges de personnel		- 32 417	- 32 712	- 32 490
Charges externes		- 34 766	- 30 247	- 30 181
Impôts et taxes		- 1 835	- 2 148	- 1 700
Dotations aux amortissements et dépréciations		- 2 379	- 2 298	- 2 499
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis				
Autres produits d'exploitation		2 920	3 678	3 439
Autres charges d'exploitation		-386	-400	-300
Résultat opérationnel courant		1 685	2 318	2 272
Autres produits et charges opérationnels	16	58	-795	-29
Résultat opérationnel		1 743	1 523	2 243
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		-	-	-
Coût de l'endettement financier brut		-101	-125	-118
Coût de l'endettement financier net		-101	-125	-118
Autres produits et charges financiers		16	23	-11
Charge d'impôt	8	27	-16	-14
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		-	-	-
Résultat net d'impôt sur les actifs non courants destinés à la vente		-	-	-
Résultat net		1 685	1 405	2 100
• dont part revenant au Groupe		1 685	1 405	2 100
• dont part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle		-	-	-
Nombre d'actions		2 169 232	2 169 232	2 169 232
Résultat par action (€)		0,78	0,65	0,97
Résultat dilué par action (€)		0,78	0,65	0,97
RÉSULTAT NET		1 685	1 405	2 100
Ecarts de conversion		-	-	-
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		-	6	15
Ecarts actuariels PIDR		-250	-	231
Réévaluation des immobilisations		-	-	-
QP des gains et pertes des entreprises MEE		-	-	-
Autres éléments du résultat global		-	-	-
RÉSULTAT GLOBAL		1 435	1 411	2 346
• dont part revenant au Groupe		1 435	1 411	2 346
• dont part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle		-	-	-

3.4 : TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS (en Milliers d'€uros)

	Notes	30/09/2019	30/09/2018	30/09/2017
Résultat net consolidé		1 685	1 405	2 100
Amortissements et dépréciations		765	1 165	572
Plus ou moins values de cession	16	-3	-15	-25
Impôts différés	8	-36	7	10
Variation du besoin en fonds de roulement lié a l'activité		9 974	-2 201	-690
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ		12 385	361	1 967
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	1	-77	-165	-199
Cessions d'immobilisations incorporelles	16			19
Acquisitions d'immobilisations corporelles	2	-65	-273	-3 140
Cessions d'immobilisations corporelles	16	4	14	12
Acquisitions d'actifs financiers	3	-196	-180	-129
Cessions d'actifs financiers	16	100	85	83
Trésorerie nette sur acquisitions et cessions des filiales		-	-	-
Variation dettes liées à l'acquisition des filiales		-	-	-
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D' INVESTISSEMENTS		-234	-519	-3 354
Dividendes versés		-3 254	-3 015	
Variation des comptes courants		-8 914	3 434	-24
Nouveaux emprunts				2 899
Remboursements d'emprunts		-408	-1 002	-991
FLUX NET DE TRESORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		-12 576	-583	1 885
VARIATION DE TRÉSORERIE		-425	-741	498
TRÉSORERIE D'OUVERTURE		324	1 065	567
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE		-101	324	1 065

3.5 : TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (en Milliers d'€uros)

	Notes	Capital	Réserves	Résultat	Résultats enregistrés directement en capitaux propres	Capitaux propres Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres Totaux
		22000	52 633	2 100	-294	76 439	-	76 439
		Au 30/09/2017						
Changements d'estimation								
Affectation du résultat			2 100	-2 100		-		-
Opérations sur capital						-		-
Dividendes versés			-3 015	1 405		-3 015		-3 015
Résultat de l'exercice						1 405		1 405
Résultats enregistrés directement en capitaux propres								
• Juste valeur des instruments dérivés	11				6	6		6
• Ecart actuariels PIDR					-	-		-
Variation de périmètre						-		-
Autres variations						-		-
		22 000	51 718	1 405	-288	74 835	-	74 835
		Au 30/09/2018						
Changements d'estimation								
Affectation du résultat			1 405	-1 405		-		-
Opérations sur capital						-		-
Dividendes versés			-3 254	1 685		-3 254		-3 254
Résultat de l'exercice						1 685		1 685
Résultats enregistrés directement en capitaux propres								
• Juste valeur des instruments dérivés	11					-		-
• Ecart actuariels PIDR					-250	-250		-250
Variation de périmètre						-		-
Autres variations						-		-
		22 000	49 869	1 685	-538	73 016	-	73 016
		Au 30/09/2019						

3.6 : NOTE ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

1. Informations relatives à l'entreprise

La société FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS SA est une entreprise domiciliée en France dont le siège social est situé au 41, rue du Capitaine Guynemer, 92400 Courbevoie.

Elle est cotée sur le marché Eurolist d'Euronext Paris, et sur la place de Luxembourg.

Les états financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 30 septembre 2019 comprennent la société et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe »).

L'activité du Groupe consiste principalement dans la distribution de fournitures de bureau et de mobilier de bureau ainsi qu'une activité d'imprimerie et de fabrication d'imprimés personnalisés par Internet.

2. Base de préparation

Les comptes de l'exercice clos au 30 septembre 2019 sont établis en conformité avec les normes IFRS en vigueur dans l'Union Européenne.

FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS a décidé d'utiliser le modèle de compte de résultat par nature issu de la recommandation 2013-03 du 7 novembre 2013 de l'ANC.

Les règles et méthodes comptables sont identiques à celles appliquées dans les comptes consolidés arrêtés au 30 septembre 2018, à l'exception des normes, amendements et interprétations suivants, adoptés dans l'Union européenne dont l'application est obligatoire pour cet exercice et qui n'ont pas ou peu d'impact sur les comptes du groupe :

- IFRS 9 – Instruments financiers.
- IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients.
- Amendements à IFRS 2 – Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions.
- IFRIC 11 – Transactions en monnaies étrangères et contrepartie anticipée.

IFRS 9 « Instruments financiers » : redéfinit la classification et l'évaluation des actifs et passifs financiers, le modèle de dépréciation et de comptabilité de couverture. Cette norme remplace la norme IAS 39 sur les instruments financiers depuis le 1^{er} octobre 2018 et n'a pas d'impact significatif sur les comptes du Groupe.

IFRS 15 : « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » :

IFRS15 définit les principes de reconnaissance des revenus et remplace les normes IAS 18 – Produits des activités ordinaires et IAS 11 – Contrats de construction, et les interprétations y afférentes. La norme IFRS 15 prévoit un modèle unique en cinq étapes pour la comptabilisation du chiffre d'affaires. Elle introduit de nouveaux concepts et principes en matière de reconnaissance du revenu, notamment au titre de l'identification des obligations de performance ou de l'allocation du prix de la transaction pour les contrats à éléments multiples.

Le groupe a procédé à une analyse des transactions et contrats représentatifs réalisée pour les différentes sources de chiffre d'affaires et autres revenus au regard des nouvelles dispositions comptables. Cette analyse a mis en évidence qu'il n'y avait pas lieu de modifier les principes comptables appliqués par le Groupe en matière de reconnaissance du chiffre d'affaires. En effet, le chiffre d'affaires étant exclusivement constitué de ventes de produits de fournitures de bureau et de mobilier de bureau et de prestation de service d'impression en ligne, celui-ci reste comptabilisé, en application d'IFRS 15, lors de la remise de la marchandise ou des produits imprimés au client (date à laquelle le contrôle des biens et services est transféré à ces derniers, les ventes ne comprenant aucune autre obligation de performance non remplie à cette date).

Les autres normes entrées en application au 1^{er} octobre 2018 sont sans objet pour le groupe.

Le Groupe a choisi de ne pas appliquer de façon anticipée pour les comptes consolidés 2019, les normes, interprétations et amendements adoptés par l'Union Européenne mais non entrés en vigueur pour l'exercice considéré ou ceux adoptées par l'IASB mais pas par l'Union Européenne. Il s'agit de :

- Amendements IAS 19 – Avantage du personnel : modification, réduction ou liquidation d'un régime.
- Amendements IAS 28 – Intérêts à long terme dans des entreprises associées et coentreprises.
- IFRS 16 – Contrat de location.
- IFRIC 23 – Incertitude relative au traitement des impôts sur le résultat.

La norme IFRS 16 « Locations » viendra remplacer la norme IAS 17 et trouvera à s'appliquer pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. L'impact principal pour le groupe de cette nouvelle norme serait la comptabilisation d'un actif lié au droit d'utilisation des biens faisant aujourd'hui l'objet d'un contrat de location simple, et, au passif, d'une dette financière représentative de cette obligation locative.

Le Groupe détient 324 contrats de location, entrant dans le champ d'application de la norme IFRS16, représentant une charge annuelle de loyers d'environ 4,9 millions d'euros au titre de l'exercice 2019. L'adoption de la norme IFRS 16 impactera principalement la comptabilisation des baux de location immobilière relatifs aux différentes plateformes logistiques, centre de stockage, agences commerciales et de livraison. Au cours de l'année 2019, le Groupe a procédé au recensement et à l'exploitation des données nécessaires à l'application de la norme IFRS 16.

À ce jour, le Groupe a choisi d'appliquer les deux exemptions de capitalisation proposées par la norme sur les contrats suivants :

- contrats de location de biens de courte durée ;
- contrats de location de biens portant sur des actifs de faible valeur.

Le chiffrage de l'incidence du passage à la norme IFRS 16 sur la dette financière du groupe et sur son résultat opérationnel est en cours.

Un ordre de grandeur de l'impact sur le bilan de la première application de cette norme, peut être apprécié au regard du montant des engagements contractuels et juridiques s'appliquant aux contrats de location, entrant dans le champ d'application de la norme ci-dessous :

Echéances futures en K€ (calculées au 30/09/2019)	Total	À 1 an	À 2 ans	À 3 ans	À 4 ans	À 5 ans	À + de 5 ans
Baux commerciaux	13 358	3 559	2 263	2 081	2 039	1 902	1 514
Contrats location véhicules	759	380	248	104	24	3	

● Date d'arrêté des comptes

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 30 janvier 2020.

3. Méthodes comptables

A - CHOIX DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

Les sociétés dans lesquelles la participation directe ou indirecte du Groupe est inférieure à 20 %, ne sont pas retenues en consolidation, ainsi que celles dont la consolidation ne présenterait pas un caractère significatif à l'échelle des comptes consolidés, du fait de leur faible importance. Toutes les sociétés retenues sont intéressées directement ou indirectement à l'un des métiers du Groupe : imprimerie et arts graphiques, fourniture et équipements de bureau.

B - MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés par la méthode d'intégration globale comprennent les comptes de la société FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS et ceux des filiales significatives dont elle a le contrôle exclusif.

C - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Il s'agit principalement des concessions, brevets, licences et des contrats clients acquis. Sont classés dans cette rubrique les marques et les logiciels à usage interne. Pour les logiciels, les amortissements sont calculés selon la durée d'utilité.

Les anciennes parts de marché constatées dans le cadre de regroupements d'entreprises ont été reclassées en goodwill (§. D) en tant qu'élément incorporel non identifiable par application des critères de reconnaissance de la norme IAS 38. Ils font l'objet de tests annuels de dépréciation selon la méthode des DCF (discounted cash-flows) pour la détermination des valeurs d'utilité au niveau des UGT (distribution et autres) selon la norme IAS 36.

D - GOODWILLS

Les écarts de première consolidation représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres consolidés et la quote-part correspondante dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables des sociétés acquises à la date de prise de contrôle.

Conformément à la norme IFRS 3, ces écarts de première consolidation sont affectés en priorité aux actifs et aux passifs identifiables des sociétés concernées, et sont amortis sur la durée de vie restant à courir des immobilisations lorsqu'ils sont affectés à des immobilisations amortissables.

Par application de la norme IFRS 3, les goodwill sont inscrits dans le poste « immobilisations incorporelles ». Conformément à la norme IFRS 3, les goodwill ne sont plus amortis. En contrepartie les goodwill font l'objet d'un test de dépréciation annuel.

IAS 36 « Dépréciation d'actifs », prescrit que ce test de dépréciation soit réalisé, soit au niveau de chaque Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) à laquelle le goodwill a été affecté, soit au niveau de regroupement au sein d'un secteur d'activité ou du secteur géographique auquel est apprécié le retour sur investissement des acquisitions.

Le niveau d'analyse auquel FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS apprécie la valeur actuelle des goodwill correspond aux UGT.

La nécessité de constater une perte de valeur est appréciée par comparaison entre la valeur comptable des actifs et passifs des UGT et leur valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la plus élevée entre la valeur de marché et la valeur d'utilité.

La valeur de marché est appréciée au regard de transactions récentes ou de pratiques professionnelles.

La valeur d'utilité est estimée par actualisation de flux de trésorerie futurs.

● Test de perte de valeur

La valeur d'utilité est déterminée par référence à la valeur des flux futurs, calculés à partir des plans à moyen terme établis par le management sur une durée de 5 ans. Au-delà de cet horizon, les flux extrapolés sont ceux de la 5^{ème} année actualisée à l'infini, spécifique à chaque unité génératrice de trésorerie.

Ces flux de trésorerie futurs sont fondés sur des hypothèses d'évolution issues des tendances dégagées sur les exercices passés, les exercices en cours et le budget prévisionnel de l'exercice N+1 validé par le management.

L'actualisation des flux est effectuée sur la base du coût du capital avant impôt du Groupe. Ces tests de dépréciation sont effectués une fois par an.

E - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition y compris les frais d'acquisition. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif sur la durée d'utilité propre des immobilisations. Les durées d'utilité appliquées sont les suivantes :

- Construction 20 et 33 ans
- Matériel et outillage, matériel informatique de 3 à 10 ans
- Matériel informatique destiné à la location de 2 à 3 ans
- Matériel de transport de 3 à 5 ans
- Mobilier, matériel de bureau de 5 à 10 ans
- Agencements, aménagements, installations de 3 à 10 ans

● Contrats de location

Les contrats de location qui transfèrent au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en tant que contrat de location financement.

Les biens loués en vertu de contrats qualifiés de location financement sont comptabilisés en immobilisations corporelles en contrepartie d'une dette financière de même montant, à la juste valeur du bien loué ou à la valeur actualisée des paiements minimaux si celle-ci est inférieure. Les biens correspondants sont amortis sur une durée d'utilité identique à celle des immobilisations corporelles acquises en propre.

L'activation de contrats de location financement conduit à la constatation d'impôts différés le cas échéant.

Les contrats de location qui ne confèrent pas au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont classés en location simple. Les paiements effectués au titre de ces locations simples sont comptabilisés en charges opérationnelles courantes de façon linéaire sur la durée du contrat.

Le groupe n'appliquera la nouvelle norme IFRS16 qu'à compter du 1^{er} octobre 2019. (Voir paragraphe 2. Base de préparation ci-avant).

F - ACTIFS FINANCIERS

Les titres de participation dans les sociétés non consolidées sont évalués au coût d'acquisition. A chaque clôture, la valeur de chaque participation est appréciée sur la base de critères économiques et financiers issus des dernières situations comptables et des perspectives de développement de ladite société. Si cette valeur est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est alors constituée.

G - STOCKS ET EN-COURS

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont évalués au plus faible de leur coût de revient et leur valeur nette de réalisation.

Les stocks de marchandises sont valorisés au dernier prix d'achat, méthode adaptée à la rotation rapide des stocks et qui ne génère pas d'écart significatif avec la méthode FIFO.

Le coût de revient des stocks de marchandises inclut l'ensemble des coûts constitutifs du coût d'achat des marchandises vendues.

H - CRÉANCES DOUTEUSES

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale. À chaque clôture, ces créances font systématiquement l'objet d'une analyse au cas par cas en vue d'identifier spécifiquement les créances douteuses. Ces dernières font l'objet d'une dépréciation à hauteur du risque d'irrécouvrabilité calculé sur le montant hors taxes. Par ailleurs, il est constitué une dépréciation en fonction de l'ancienneté des créances.

I - VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Elles sont enregistrées à leur coût historique d'acquisition. Une dépréciation est comptabilisée lorsque le cours de clôture est inférieur au coût d'acquisition.

J - REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Conformément à IFRS 3, les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, lors de la première consolidation d'une entité dont le Groupe acquiert le contrôle, les actifs et les passifs, ainsi que les passifs éventuels identifiables, sont comptabilisés à la juste valeur à la date d'acquisition.

Selon IFRS 3, lors de la prise de contrôle d'une entreprise, la différence entre la quote-part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables à la date de prise de contrôle et le coût d'acquisition constitue un écart d'acquisition.

Au moins une fois l'an, le Groupe met en œuvre des tests de perte de valeur au titre de ses actifs incorporels.

K - IMPÔTS DIFFÉRÉS SUR FILIALES ÉTRANGÈRES

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés qui sont constatés au bilan et au compte de résultat sont calculés selon la méthode du report variable et résultent :

- des charges et produits pris en compte dans le résultat fiscal au cours d'exercices différents de ceux des comptes annuels ;
- des retraitements et éliminations propres à la consolidation ayant un impact sur le résultat ou les capitaux propres.

Un crédit d'impôt au titre des déficits fiscaux reportables est constaté lorsque la société concernée devient bénéficiaire ou s'il existe une très forte probabilité qu'elle se trouve dans une situation bénéficiaire au cours des exercices suivants.

FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS constate un impôt différé sur les écarts d'évaluation apparaissant lors de l'acquisition d'une entreprise par le Groupe.

L - AVANTAGES AU PERSONNEL

Conformément à la norme IAS 19, les indemnités de fin de carrière (IFC) sont évaluées selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées.

Les écarts résultants du changement d'hypothèses actuarielles sont comptabilisés en capitaux propres. En dehors des indemnités de fin de carrière, il n'existe aucun autre engagement à provisionner au titre des avantages au personnel.

M - LES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Selon les règles du Groupe, les différentes sociétés ne doivent prendre aucune position spéculative en matière financière.

Par conséquent, tous les instruments dérivés conclus par les sociétés du Groupe ne sont là qu'à des fins de couverture et suivent ainsi le principe de la comptabilité par couverture.

Dès l'origine un contrat swap est affecté à la couverture d'un emprunt spécifique, avec la même durée et les mêmes échéances.

En matière de risque de taux, les dettes et prêts financiers à taux variables sont valorisés au coût qui correspond à la juste valeur de marché. Les swaps et les Caps qui les couvrent sont valorisés au bilan à leur valeur de marché et les variations de leurs valeurs sont enregistrées directement en capitaux propres sur la « juste valeur des instruments dérivés » sur le tableau de variation des capitaux propres.

La juste valeur des instruments dérivés de taux est la valeur de marché. Cette valeur de marché communiquée par les banques est calculée par l'actualisation des flux futurs de taux d'intérêts en vigueur à la date de clôture.

4. Sociétés consolidées

Sociétés intégrées globalement		% Intérêt			Méthode de conso	Secteurs d'activité	
Noms	Sièges	30/09/2019	30/09/2018	30/09/2017	30/09/2019	A	B
FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS	Courbevoie 92400 N° SIREN 969 504 133	SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE				HOLDING	
FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS	Bruxelles 1050 BELGIQUE	100,00	100,00	100,00	IG	*	
FIDUCIAL BUREAUTIQUE	Courbevoie 92400 N° SIREN 955 510 029	100,00	100,00	100,00	IG	*	
FIDUCIAL OFFICE STORES	Courbevoie 92400 N° SIREN 358 501 633	100,00	100,00	100,00	IG		*
FOS ESPAGNE	Barcelone 08010 ESPAGNE	100,00	100,00	100,00	IG	*	
FOS LUXEMBOURG	Luxembourg L 1952 LUXEMBOURG	100,00	100,00	100,00	IG	*	
VEOPRINT	Courbevoie 92400 N° SIREN 430 050 641	100,00	100,00	100,00	IG		*

A : Distribution – B : Autres activités – IG : Intégration Globale

● A - Variations de périmètre

Au cours de l'exercice le périmètre n'a subi aucune modification.

● B - Date de clôture

Toutes les sociétés du Groupe clôturent leurs comptes annuels au 30 septembre.

5. Notes complémentaires aux comptes consolidés

5-1 : Notes complémentaires aux comptes de bilan

Note 1 - Immobilisations incorporelles et Goodwills

Les mouvements des valeurs brutes et des dépréciations cumulées s'analysent de la façon suivante :

(en Milliers d'€uros)	30/09/2018	Autres mouvements	Augment.	Dimin.	30/09/2019
Valeur brute					
Goodwill	63 277	-	-	-	63 277
Autres immobilisations incorporelles	3 006	77	-	-	3 082
VALEUR BRUTE	66 283	77	-	-	66 359
Amortissements et dépréciations					
Goodwill	1 006	-	160	-	1 166
Autres immobilisations incorporelles	2 546	-	198	-	2 744
Amortissements et dépréciations cumulés	3 552	-	357	-	3 909
VALEUR NETTE	62 731	-	-	-	62 450

Ventilation des Goodwills :

UGT (en Milliers d'€uros)	Valeur brute	Provision cumulée	Valeur nette 2019
Distribution	55 415	1 166	54 249
Autres Activités	7 862	-	7 862
TOTAL	63 277	1 166	62 111

Sont affectés en Goodwills :

- d'une part, les écarts d'acquisition existant sous l'ancien référentiel CRC 99-02 pour des valeurs nettes de 10,3 M€ (Distribution) et 7,4 M€ (Autres activités) ;
- d'autre part, les anciennes parts de marchés, concernant les branches distribution et autres activités, reclassées désormais en Goodwill pour un montant de 44,4 M€.

● Test de valeur des goodwills :

Le Groupe procède annuellement, conformément aux normes en vigueur, à un test de dépréciation visant à mesurer l'adéquation de la valeur des actifs au bilan, notamment des goodwills, avec les performances économiques futures.

Les UGT (unités génératrices de trésorerie) correspondent aux principales activités du Groupe et notamment l'activité distribution de fournitures de bureau qui représente plus de 96 % du CA consolidé.

La méthodologie retenue pour apprécier la valeur d'utilité des actifs consiste en l'élaboration de prévisions de flux nets de trésorerie actualisés (méthode des DCF) reposant sur les principales hypothèses suivantes :

- Les tests sont réalisés début décembre de manière à pouvoir disposer des comptes de l'exercice sous revue, des budgets de l'exercice suivant et des premières tendances issues du nouvel exercice.
- Le goodwill affecté à l'activité distribution représente 55,4 M€ en valeur brute et 54,2 M€ en valeur nette.
- La valeur retenue à la clôture au titre de la valeur recouvrable est la valeur d'utilité.
- Les principales hypothèses retenues pour estimer les valeurs d'utilité sont les suivantes :
 - Les cash-flows sont évalués à partir des budgets de l'exercice 2020 et des meilleures prévisions qu'il nous est possible de faire dans la conjoncture actuelle sur une période de 5 ans.
 - Prise en compte d'une valeur terminale avec extrapolation des flux de trésorerie au-delà de 5 ans sur la base d'un taux de croissance à l'infini de 1,5%.
 - Taux d'actualisation de 8%, qui a été déterminé à partir d'un taux de placement sans risque (1,7%), d'une prime de risque marché actions (5,3%) et d'une prime de risque spécifique au secteur (1%).

Sous ces hypothèses, l'actualisation des cash-flows futurs n'entraîne pas de dépréciation dans le compte de résultat au 30/09/2019, à l'exception du goodwill affecté sur notre activité au Luxembourg que nous avons déprécié de 160 K€.

Les hypothèses utilisées pour ces calculs comportent comme toute estimation, une part d'incertitude et sont donc susceptibles d'être ajustées au cours des périodes ultérieures.

Par ailleurs le Groupe a procédé à des tests de sensibilité, sur l'UGT activité distribution de fournitures de bureau, par rapport aux hypothèses clefs de valorisation que sont le taux d'actualisation et le taux d'EBITDA/CA.

Une augmentation de 1 point du taux d'actualisation génère une réduction de 13,5 % de la valeur d'entreprise et n'entraîne pas de dépréciation des goodwills.

Une diminution de 15% de l'EBITDA génère une réduction de 13,5 % de la valeur d'entreprise et n'entraîne pas de dépréciation des goodwills.

Note 2 - Immobilisations corporelles

Les mouvements des valeurs brutes et des amortissements cumulés s'analysent de la façon suivante :

(en Milliers d'€uros)	30/09/2018	Autres mouvements	Augment.	Dimin.	30/09/2019
Valeur brute					
Terrains, constructions	-		-	-	-
Installations techniques	5 365		18	-	5 383
Autres immobilisations corporelles	7 150		48	-	7 198
Avances et acomptes sur immobilisations	-		-	-	-
VALEUR BRUTE	12 515	-	66	-	12 581
Amortissements et dépréciations					
Terrains, constructions	-				-
Installations techniques	2 963		471		3 434
Autres immobilisations corporelles	5 827		257		6 084
Amortissements et dépréciations cumulés	8 790	-	728	-	9 518
VALEUR NETTE	3 725				3 062

• **Contrat de crédit bail au 30/09/2019**

(en Milliers d'€uros)	Valeur Brute	Amort.	VNC
Autres immobilisations corporelles	2 899	1 142	1 757

Note 3 - Actifs financiers non courants

(en Milliers d'€uros)	30/09/2018	Autres mouvements	Augment.	Dimin.	30/09/2019
Valeur brute					
Autres titres immobilisés	10	-			10
Dépôts et cautionnements	1 270		105	96	1 279
Prêts organismes collecteurs du 1 % logement	1 824	-	92	4	1 912
Autres Immobilisations financières	-	-	-	-	-
VALEUR BRUTE	3 104	-	197	100	3 201
Dépréciations					
Autres titres immobilisés	3	-			3
Dépôts et cautionnements	13	-	1		14
Prêts organismes collecteurs du 1 % logement	-	-	-	-	-
DEPRÉCIATIONS CUMULÉES	16	-		-	17
VALEUR NETTE	3 088	-			3 184

Note 4 - Stocks

L'évolution des valeurs brutes et des dépréciations est la suivante :

(en Milliers d'€uros)	30/09/2019	30/09/2018	30/09/2017
Stocks de marchandises	13 621	13 253	12 645
Autres stocks (1)	197	199	199
VALEUR BRUTE	13 818	13 452	12 844
Dépréciations	1 283	1 244	1 586
VALEUR NETTE	12 535	12 208	11 258

(1) Il s'agit de stocks d'emballages pour FIDUCIAL BUREAUTIQUE.

Au 30/09/2018	1 244
Dotations	1 152
Reprises	- 1 113
Au 30/09/2019	1 283

Les reprises de dépréciations des stocks sont justifiées par les mises au rebut des produits obsolètes et par les ventes réalisées sur des produits dépréciés.

Note 5 - Clients et autres débiteurs

Les clients et autres débiteurs se décomposent comme suit :

(en Milliers d'€uros)	Valeurs brutes au		Variation
	30/09/2019	30/09/2018	
Avances et acomptes versés	191	378	-187
Créances Clients	35 233	34 442	791
Autres créances :			
• Créances sociales	100	114	-14
• Créances fiscales	1 982	2 414	-432
• Comptes courants	5 559	1 024	4 535
• Créances s/cession immobilisations			-
• Débiteurs divers	2 785	3 826	-1 041
• Créance fiscale IS	5	3	2
• Charges constatées d'avance	1 475	1 466	9
SOUS TOTAL AUTRES CRÉANCES	11 906	8 847	3 059
TOTAL	47 330	43 667	3 663

L'ensemble de ces postes ont une échéance à moins d'un an, exception faite des avances sur frais de déplacement consenties au personnel dont le montant est peu significatif et ne donne donc pas lieu à actualisation.

Evolution des dépréciations :

(en Milliers d'€uros)	30/09/2018	Dotations	Reprises	30/09/2019
Dépréciations sur clients et comptes rattachés	416	217	22	611
Dépréciations sur clients douteux	266	84	69	281
Provision autres débiteurs	3			3
TOTAL	685	301	91	895

Les reprises de dépréciations des créances clients sont liées soit aux encaissements reçus, soit aux pertes définitives constatées sur ces créances.

Echéancier des créances clients :

(en Milliers d'€uros)	Non échus	Moins de 30 jours	30 à 60 jours	60 à 90 jours	Plus de 90 jours	Total
Créances clients brutes	27 180	5 138	1 380	453	1 082	35 233
Créances clients provisions	3	3	101	99	686	892

Note 6 - Trésorerie et équivalent de trésorerie

(en Milliers d'€uros)	30/09/2019	30/09/2018	Variation
Placements de trésorerie	-	10	-10
Disponibilités	1 062	1 417	-355
Total actif	1 062	1 427	-365
Concours bancaires	-1 163	-1 103	-60
Total passif	-1 163	-1 103	-60
TRÉSORERIE NETTE	-101	324	-425

Note 7 - Information sur le capital

Au 30 septembre 2019, le capital social s'élève à 22 000 000€. Il est divisé en 2 169 232 actions de même catégorie, entièrement libérées, émises au pair.

Aucun mouvement n'est intervenu sur l'exercice.

La société FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS ne détient et n'a détenu aucune action d'autocontrôle au cours de l'exercice.

Note 8 - Intégration fiscale et impôts différés

La société FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS bénéficie du régime d'intégration dans le cadre de son périmètre français.

Cette convention d'intégration fiscale prévoit que la charge d'impôt ou le cas échéant l'économie d'impôt (déficits fiscaux reportables, ...) résultant de ce régime incombe à la société tête de Groupe d'intégration.

Les sociétés concernées, bien qu'intégrées fiscalement, constatent dans leurs résultats les produits liés au CICE.

Aucun impôt (exigible ou différé) ne figure donc dans les états financiers au 30/09/2019 au titre du périmètre français.

Les impôts différés s'appliquant aux filiales étrangères concernent uniquement le retraitement des fonds de commerce.

Les impôts différés du Groupe (France et étranger) correspondent à :

(en Milliers d'€uros)	30/09/2019	30/09/2018	30/09/2017
Différences temporaires fiscalités locales :			
• Organic	-	-	-
• Participation des salariés	-	-	-
• Provisions congés payés	-	-	-
Provisions pour départ à la retraite	-	-	-
Provisions pour réparations	-	-	-
Retraitement crédit-bail	-	-	-
Retraitement dépréciations fonds de commerce	-301	-337	-330
Autres retraitements	-	-	-
IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS	-301	-337	-330
Actifs d'impôts différés	-	-	-
Passifs d'impôts différés	-301	-337	-330
IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS	-301	-337	-330

Conformément à la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés, quelle que soit leur échéance, sont compensés lorsqu'ils concernent une même entité fiscale.

La base d'impôts différés sur les filiales intégrées est :

Base impôts différés sociétés françaises en K€	30/09/2019	30/09/2018	30/09/2017
Différences temporaires fiscalités locales :			
• Organic	193	187	-
• Participation des salariés	-	-	-
• Provisions congés payés	-	-	-
Provisions pour départ à la retraite	-1 670	-1 775	-1 706
Provisions pour réparations			649
Retraitement crédit-bail	-31	-24	-12
Retraitement provisions fonds de commerce	-33	-34	-38
Autres retraitements	709	709	702
TOTAL BASE IMPÔTS DIFFÉRÉS	-832	-937	-405

• Charge d'impôt

	30/09/2019	30/09/2018	30/09/2017
Impôts exigibles	9	10	4
Impôts différés	-36	6	10
TOTAL	-27	16	14

Variation des impôts différés

	30/09/2019	Variation	30/09/2018
Actifs d'impôts différés	0	0	0
Passifs d'impôts différés	301	-36	377
IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS	301	-36	377
Variation		-36	
Incidence Résultat		-36	
Incidence réserves			
instruments financiers			
Variation		-36	

Note 9 - Provisions pour risques et charges

(en Milliers d'€uros)	30/09/2018	Écarts actuariels	Dotations	Reprises		30/09/2019
				Utilisées	Non utilisées	
Provisions pour litiges et risques	1 250	-	83	290	-	1 043
Provisions avantages au personnel - IFC	2 043	250	6	11	359	1 929
Provisions pour autres charges	-	-	-	-	-	-
TOTAL	3 293	250	89	301	359	2 972

Les provisions pour risques et charges couvrent principalement au 30 septembre 2019 :

- Des risques sociaux liés notamment à des procédures individuelles ou collectives engagées au 30 septembre 2019 pour environ 942 K€. Les provisions pour litiges ont été appréhendées après analyse des risques effectuée avec les conseils de FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS.
- Des risques liés à des procédures commerciales et à des risques divers pour 101 K€.

Mouvements des provisions pour litiges et risques sur l'exercice :

(en Milliers d'€uros)	Dotations	Reprises
Risques liés au personnel	83	262
Risques commerciaux	-	-
Risques divers	-	28
TOTAL	83	290

● Avantages au personnel

En outre, les provisions relatives aux indemnités de fin de carrière ont été évaluées et comptabilisées conformément à la norme IAS 19 pour un montant de 1,7 M€.

Hypothèses retenues pour le calcul des Indemnités de Fin de Carrière :

- Taux de rotation :
 - Très faible si < à 5%
 - Faible entre 5 et 10%
 - Moyen entre 10 et 15%
 - Fort si + 15%
- Méthode de calcul : Rétrospective prorata temporis
- Augmentation des salaires : 1% constant
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de Charges sociales : Entre 22,3 % et 45,2 % selon la CSP
- Taux d'actualisation Iboxx Euro Corporates AA 10+ : 0,47 %
- Base : départ volontaire
- Table de mortalité par génération de 2005 (TGH05 et TGF05) distinguant les hommes et les femmes.
- Les conventions collectives :
 - Papeterie, librairie, fournitures de bureau, bureautique et informatique.
 - Imprimerie de labeur et industries graphiques.

(en Milliers d'€uros)	30/09/2018	Écarts actuariels	Dotations	Reprises		30/09/2019
				Utilisées	Non utilisées	
Médailles du travail	268	-	2	11	-	259
Provisions pour IFC	1 775	250	4	-	359	1 670
TOTAL	2 043	250	6	11	359	1 929

Note 10 - Passifs financiers

	2018	Remb. exercice	Autres var. de trésor.	2019
Emprunts auprès des établissements de crédit	-	-	-	-
Dettes participations salariés	-	-	-	-
Dettes financières diverses	-	-	-	-
Dettes financières crédit bail	2 196	-408	-	1 788
Concours bancaires courants	1 103	-	60	1 163
ICNE	-	-	-	-
TOTAL	3 299	-408	60	2 951

Les échéances des passifs financiers sont les suivantes :

• Analyse par échéance

(en Milliers d'€uros)	Montant	Échéances		
		1 an	Entre 1 an et 5 ans	Au-delà de 5 ans
2019				
Emprunts auprès des établissements de crédit	-	-	-	-
Dettes participations salariés	-	-	-	-
Dettes financières diverses	-	-	-	-
Dettes financières crédit bail	1 788	413	1 375	-
Concours bancaires courants	1 163	1 163	-	-
ICNE	-	-	-	-
TOTAL	2 951	1 576	1 375	
2018				
Emprunts auprès des établissements de crédit	-	-	-	-
Dettes participations salariés	-	-	-	-
Dettes financières diverses	-	-	-	-
Dettes financières crédit bail	2 196	408	1 687	101
Concours bancaires courants	1 103	1 103	-	-
ICNE	-	-	-	-
TOTAL	3 299	1 511	1 687	101

● Analyse par devises

(en Milliers d'€uros)	Total	Devises	
		Euros	Autres devises
2019			
Emprunts auprès des établissements de crédit	-	-	-
Dettes participations salariés	-	-	-
Dettes financières diverses	-	-	-
Dettes financières crédit bail	1 788	1 788	-
Concours bancaires courants	1 163	1 163	-
ICNE	-	-	-
TOTAL	2 951	2 951	-
2018			
Emprunts auprès des établissements de crédit	-	-	-
Dettes participations salariés	-	-	-
Dettes financières diverses	-	-	-
Dettes financières crédit bail	2 196	2 196	-
Concours bancaires courants	1 103	1 103	-
ICNE	-	-	-
TOTAL	3299	3299	-

● Analyse par taux

(en Milliers d'€uros)	Total	Taux	
		Fixe	Variable Swapé
2019			
Emprunts auprès des établissements de crédit	-	-	-
Dettes participations salariés	-	-	-
Dettes financières diverses	-	-	-
Dettes financières crédit bail	1 788	1 788	-
Concours bancaires courants	1 163	1 163	-
ICNE	-	-	-
TOTAL	2 951	2 951	-
2018			
Emprunts auprès des établissements de crédit	-	-	-
Dettes participations salariés	-	-	-
Dettes financières diverses	-	-	-
Dettes financières crédit bail	2 196	2 196	-
Concours bancaires courants	1 103	1 103	-
ICNE	-	-	-
TOTAL	3299	3299	-

• Crédit bail

Nombre de contrats	VNC	Montant CRD	Redevances		
			À moins d'un an	Entre 1 an et 5 ans	À plus de 5 ans
1	1 757	1 788	413	1375	-

* CRD = Capital Restant Dû

Les redevances sont calculées sur la base du taux en vigueur au 30/09/2019.

Note 11 - Dettes fournisseurs et autres dettes

Les autres dettes correspondent principalement aux soldes créditeurs clients, aux remises, rabais, ristournes à établir et aux autres créditeurs.

Echéancier des dettes fournisseurs

(en Milliers d'€uros)	Non échus	Moins de 30 jours	30 à 60 jours	60 à 90 jours	Plus de 90 jours	Total
Dettes fournisseurs	24 706	946	212	131	-51	25 944

Note 12 - Dettes sur immobilisations

Néant.

Note 13 - Détail des actifs et passifs financiers par catégorie

Les actifs et passifs financiers par catégorie au 30 septembre 2019 se détaillent comme suit :

(en Milliers d'€uros)	Au 30/09/2019 valeur au bilan	Actifs financiers relevant du champ d'application de la norme IFRS 9 sur les instruments financiers							Actifs exclus du champ d'application de la norme IFRS 9 sur les instruments financiers
		Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat				Prêts et créances	Dérivés de couverture de flux de trésorerie	
			Equivalent de trésorerie	Actifs financiers non courants	Dérivés de couverture de juste valeur	Dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture			
Autres titres immobilisés	7	-	-	7	-	-	-	-	-
Prêts versés 1% logement	1 913	-	-	-	-	-	1 913	-	-
Dépôts et cautionnement	1 264	-	-	-	-	-	1 264	-	-
Autres immobilisations Financières	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ACTIFS NON COURANTS NETS	3 184	-	-	7	-	-	3 177	-	-
Avances et acomptes versés	191	-	-	-	-	-	191	-	-
Clients	34 341	-	-	-	-	-	34 341	-	-
Créances diverses	11 903	-	-	-	-	-	8 441	-	3 462
Trésorerie	1 062	-	-	-	-	-	1 062	-	-
ACTIFS COURANTS NETS	47 497	-	-	-	-	-	44 035	-	3 462

(en Milliers d'€uros)	Au 30/09/2019 valeur au bilan	Passifs financiers relevant du champ d'application de la norme IFRS 9 sur les instruments financiers				Passifs exclus du champ d'application de la norme IFRS 9 sur les instruments financiers
		Passifs financiers au coût amorti	Passifs financiers à la juste valeur par le résultat		Prêts et créances	
			Equivalent de trésorerie	Dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture		
Passifs long terme	1 375	1 375	-	-	-	-
PASSIFS NON COURANTS	1 375	1 375	-	-	-	-
Passifs financiers court terme	1 576	1 576	-	-	-	-
Fournisseurs	25 944	25 944	-	-	-	-
Autres dettes courantes	8 325	4 042	-	-	-	4 283
Dettes sur immobilisations	-	-	-	-	-	-
Autres dettes	15 220	15 220	-	-	-	-
PASSIFS COURANTS	51 065	46 782	-	-	-	4 283

La valeur comptable des actifs et passifs financiers est représentative de leur juste valeur.

5-2 : Notes complémentaires au compte de résultat

Note 14 - Analyse du Chiffre d'Affaires

Par type de revenus, la répartition du chiffre d'affaires est la suivante :

(en Milliers d'€uros)	30/09/2019	30/09/2018	30/09/2017
Ventes nettes de produits	187 137	182 520	175 433
Ventes nettes de services	6 091	4 936	5 202
TOTAL	193 228	187 456	180 635

Note 15 - Données sectorielles par secteur d'activité

Conformément aux critères d'identification de la norme IFRS 8, FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS présente une information selon 2 secteurs d'activité.

Secteurs d'activité (en Milliers d'€uros)	30/09/2019			30/09/2018		
	Distribution	Autres activités	Total Consolidé	Distribution	Autres activités	Total Consolidé
Chiffre d'affaires externe	185 963	7 265	193 228	179 780	7 676	187 456
Ventes intersectorielles	6 881	1 370	8 251	7 278	1 450	8 728
Résultat opérationnel courant	2 938	-1 253	1 685	3 276	-958	2 318
Coût de l'endettement financier net	-49	-52	-101	-67	-58	-125
Autres charges et produits opérationnels	61	-2	59	-824	29	-795
Total Actif	113 984	14 745	128 729	115 429	10 732	126 161
Total Passif (hors capitaux propres)	54 027	1 686	55 713	45 011	6 315	51 326
Charges d'amortissements	682	244	926	704	307	1 011
Autres charges calculées nets (provisions)	-218	-27	-245	312	9	321
Investissements de l'exercice	234	104	338	427	191	618

Note 16 - Autres produits et charges opérationnels

Ils se décomposent de la façon suivante :

(en Milliers d'€uros)	30/09/2019	30/09/2018	30/09/2017
Autres produits opérationnels non courants	26	88	343
Produits cessions immobilisations	84	97	114
Reprises de provisions pour risques et charges	657	496	1 058
AUTRES PRODUITS	767	681	1 515
Autres charges opérationnelles non courantes	379	436	1 122
VNC immobilisations cédées	81	82	90
Dotations aux provisions pour risques et charges	249	958	332
AUTRES CHARGES	709	1 476	1 544
Autres produits et charges opérationnels	58	-795	-29

5-3 : Autres notes

5.3.1 - Transactions avec les parties liées et rémunération des principaux dirigeants

A - Transactions avec les parties liées

Nature des transactions (en Milliers d'€uros)	Montant au 30/09/2019		Montant au 30/09/2018	
	Éch.	Parties liées	Éch.	Parties liées
Actifs courants				
Créances clients	< 1an	1 696	< 1an	1 211
Créances diverses - Compte courant	< 1an	5 559	< 1an	1 024
Passifs courants				
Dettes fournisseurs	< 1an	1 842	< 1an	1 761
Au compte de résultat				
Chiffre d'Affaires - Vente de marchandises		9 078		9 162
Charges externes - Loyers, redevance, location matériel		11 799		8 307
Charges financières		51		48
Produits de trésorerie		-		-

B - Rémunération des principaux dirigeants

Les mandataires sociaux ne perçoivent aucune rémunération au titre des fonctions exercées auprès des sociétés du Groupe.

Les rémunérations brutes versées aux membres du Comité de direction au titre de l'exercice 2018/2019, prises en charge par le Groupe FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS, s'élèvent à 393 K€.

5.3.2 - Effectifs par catégorie et par activité

Par catégorie	30/09/2019	30/09/2018	30/09/2017
Cadres	210	215	226
Agents de maîtrise	69	60	47
Employés et ouvriers	434	436	455
TOTAL	713	711	728
Par secteur d'activité	30/09/2019	30/09/2018	30/09/2017
Distribution	673	670	686
Autres activités	40	41	42
TOTAL	713	711	728

5.3.3 - Engagements hors bilan

(en Milliers d'€uros)	30/09/2019	30/09/2018	30/09/2017
ENGAGEMENTS DONNÉS (*)			
Avals, cautions	752	1 044	1 044
Autres engagements donnés	41 400	37 604	30 763
Frais financiers sur emprunts garantis	-	-	12
TOTAL	42 152	38 648	31 819
*dont parties liées	41 400	37 604	30 763
ENGAGEMENTS REÇUS			
Avals, cautions, garanties reçus	700	1 000	1 000
Autres	-	-	-
TOTAL	700	1 000	1 000

• Dettes garanties par des sûretés réelles

(en Milliers d'€uros)	30/09/2019	30/09/2018	30/09/2017
Emprunts garantis par des sûretés réelles	-	-	600

5.3.4 - Honoraires des Commissaires aux comptes

(en Milliers d'€uros)	Cabinet Escoffier	Cabinet Borel & Associés	Olivier De Bonhome	TOTAL
Honoraires relatifs aux missions légales de certification	90,8	82,5	13,5	186,8
Honoraires relatifs aux autres services	-	-	-	-
TOTAL	90,8	82,5	13,5	186,8

5.3.5 - Engagements donnés aux établissements de crédit au 30 septembre 2019

Néant.

5.3.6 - Facteurs de risques financiers

L'analyse des risques financiers est développée au paragraphe 13 « Gestion des risques » du rapport d'activité.

5.3.7 - Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu après la clôture de l'exercice.